

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022
RAPPORT

OBJET : Approbation du rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité des communes de la Région d'Ile de France pour l'année 2021

Le fonds de solidarité des communes de la région d'Ile de France (FSRIF) a été créé par la loi n°91-429 du 13 mai 1991 pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile de France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes. Ce dispositif de péréquation horizontale, spécifique à la région Ile de France, permet une redistribution des richesses entre les communes de cette région, dans la mesure où les écarts de richesse entre les communes franciliennes sont plus élevés que ceux existant entre les communes françaises en général. Ce transfert s'effectue par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les plus favorisées au profit des communes les plus défavorisées. En application des articles L2531-12 à L.2531-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de présenter au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Le fonds de solidarité de la région Ile de France versé à la commune s'est élevé à **1 039 375 euros** pour l'exercice 2021. Bien que cette recette ne soit pas affectée à des dépenses particulières, il est possible d'identifier plusieurs actions rendues possibles par ce fonds, autour des principaux axes suivants :

1. Créations de stationnements pour personnes à mobilité réduite

Domaines d'intervention	Montant global
1 place au 85/87 Rue de Ruzé (parking public proche du pôle gare et des collèges)	8 209.80 €
1 place au 21/23 Avenue Pascal	8 209.80 €
TOTAL DES ACTIONS LIEES A LA CREATION DE STATIONNEMENTS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE	16 419.60 €

2. Mise aux normes de passages piétons

Domaines d'intervention	Montant global
Rues Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Charles Vaillant, Jules Guesde, Roger Salengro, Place Jacques Chirac	8 100.00 €
TOTAL DES ACTIONS LIEES A LA MISE AU NORME DE PASSAGES PIETONS	8 100.00 €

3. Mise aux normes des quais de bus

Domaines d'intervention	Montant global
Rue du 8 Mai 1945	9 834.00 €
TOTAL DES ACTIONS LIEES A LA MISE AUX NORMES DES QUAIS DE BUS	9 834.00 €

4. Culture, Sport et Affaires sociales

Domaines d'intervention	Montant global
Animations culturelles au sein de la médiathèque Elsa Triolet	9 000.00 €
Subvention pour le Centre Culturel Jacques Prévert	942 113.00 €
Subvention pour l'Union Sportive Municipale de Villeparisis	122 568.00 €
Subvention pour la Maison Pour Tous Jacques Margaïn	521 813.00 €
TOTAL DES ACTIONS LIEES A LA CULTURE, AU SPORT ET AUX AFFAIRES SOCIALES	1 595 494.00 €

Les dépenses citées ci-dessus, d'un montant total de **1 629 847.60 €**, ne sont pas exhaustives mais sont représentatives de l'effort de la Ville au titre de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants.

L'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile de France (FSRIF) a été présentée lors de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 20 juin 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE CE RAPPORT

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20220630-22_06922-DE
Date de télétransmission : 30/06/2022
Date de réception préfecture : 30/06/2022